

ASSOCIATIONS

Les P'tits Potes : Organisent un après midi jeux à partir de 14h30 au RDC de l'ancienne école de Plévenon le dimanche 11 octobre. Venez nombreux. Apportez vos jeux si vous le voulez.

Comité des fêtes : L'assemblée générale du Comité des Fêtes se tiendra le samedi 10 octobre à 16h30 à la salle des fêtes. Vous souhaitez nous aider, participer à nos événements, devenez bénévoles.

Club de l'Amitié, Club des Aînés.es : Tous les mercredis après midi, jeux de belotte et tarot à l'ancienne cantine de Plévenon de 14h à 18h. Pour + d'infos, contact au 06.80.99.65.83.

L'Ancre des Mots : Notre 1er spectacle de l'année " Tout ce que vous voulez", une comédie romantique le samedi 3 octobre à 20h30 à l'Ancre des mots d'Erquy.

Kermithon : Le samedi 10 octobre 2026, trails de 22km (13h45) et 10km (14h)/Rando de 10km (14h). Nouveaux parcours Matignon-Saint Cast avec passage et traversée de la baie. Organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de la Côte d'Emeraude dont une partie des bénéfices sera reversée à l'Œuvre Des Pupilles Sapeurs Pompiers de France. Inscription sur www.klikego.fr

L'ADS : Organise un Escape Game spécialement conçu pour les seniors de plus de 60 ans. L'animation se déroulera le Mardi 20 octobre 2026 de 14h30 à 16h à la salle municipale de Matignon et sera suivie d'un goûter. L'inscription est gratuite par téléphone 02.96.41.12.47.

Erquy en Rose : Dimanche 4 octobre 2026 : Matinée solidaire dédiée à la prévention et à la lutte contre le cancer du sein. Au programme : les traditionnelles marches, mais aussi un footing solidaire, un circuit vélo et des stands permettant d'échanger avec des professionnels et partenaires spécialisés dans l'accompagnement des personnes touchées par le cancer. La matinée se clôturera en musique avec la chorale « Jamais sans musique », suivie d'un moment convivial au stade du Capitaine Erhel. Grâce à la mobilisation de chacun, près de 12 000 € ont été reversés à la Ligue contre le cancer en 2025. Participation libre.

Steredenn - Espace Femmes : (1, Route de Dinard à Dinan. Mail : espacefemmes@steredenn.org) :

- Le 3 octobre, « Les Sons t'étonnent à Hénou » : 2 spectacles, deux paroles de femmes, deux façons de mettre le rire au service de la déconstruction. Programme à consulter sur le site.
- Le 8 octobre de 9h30 à 19h : Braderie de la boutique solidaire. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. N'hésitez pas à vous manifester.
- Le 6 et 13 octobre de 14 à 15h (sur adhésion et inscription) : Sophrologie.
- Le 12 octobre de 10h30 à 12h (sur inscription) : Atelier « Voix et confiance » à destination des femmes.
- Le 13 octobre de 18h à 19h30 (sur inscription) : « Genre et santé », rencontre de l'Egalithèque.
- Le 15 octobre de 14h30 à 17h (sur adhésion et inscription) : Un point, c'est tout (tricot)



DIVERS

Offre d'emploi : Permanence d'information, de recrutement sur les métiers de la gendarmerie et les modalités des concours le 1er mercredi de chaque mois à 10h, 6 rue Franklin Roosevelt à St Malo et le 4ème mardi à 10h, 30 rue de la gare à St Brieuc. Pour rappel, la gendarmerie recrute de 17 à 35 ans (45 ans pour la réserve) de « sans diplôme à BAC+5 ».

Services : Frédéric le jardinier propose tonte, débroussaillage et entretien, paiement possible en chèque emploi service (Cesu) 06.64.56.82.87.

Centre Nautique de Fréhel : Char à voile, stages, formations moniteur.ices, accueil de groupes, scolaire, entreprises, associations, etc... toute l'année.

Activités Club de septembre à juin (Forfaits 24 séances, 10 séances ou à la carte).

Mercredi → 10h/12h : Club Moussaillons (4/6 ans) → 14h/16h30 : Club Optimist (7/12 ans).

Samedi → 10h/12h30 : Club Catamaran Perfectionnement (13 ans et +).

→ 14h/17h : Club Multiglisce ados/adultes (15 ans et +).

Tarifs et Inscriptions par mail à <https://centrenautique-frehel.fr/> ou par téléphone au 02.96.41.55.47.

Recherche : Hivernage pour caravane Fendt 590. Contact : 06.58.31.85.65.

A vendre :

- Bois de chauffage. Contact : 06.77.52.57.11.

- Une pochette grise claire. 2 fermetures. Taille : 20x12 cm. Achetée 29€, vendue : 20€. Contact : 07.81.41.14.12.



Vide maison : Le samedi 03/10 de 10h à 18h et le dimanche 04/10 de 10h à 14h au 8 Malavenir à Plévenon.



PLEIN PHARE

N° 13
Jeudi 1er octobre
2026

Médecins :
Dr MADAY : 02.96.86.39.86
Dr BROCC : 02.96.88.09.28
Du samedi au dimanche soir :
le 15 ou 112 (mobile)
Cabinets Infirmiers :
A domicile ou au cabinet sur RDV
- **Plévenon** :
Thomas NASCIMBENI
Consultation IPA,
02.96.89.79.27
Infirmier du Cap :
Marina MARTEAU, Martine TEXIER
Soins infirmiers
2 Rue de la Roche aux Cygrons
(derrière la salle des fêtes)
07.49.25.19.68.
Psychologue :
Geneviève HERVIER :
06.80.04.91.11
- **Pléhérel bourg** :
Diana HERVE,
02.96.41.59.94
Numéros d'urgence :
- POMPIERS (le 18 ou Port. 112)
SAMU (le 15)
- POLICE/GENDARMERIE (le 17)
- PHARMACIE de garde (3237)
- URGENCE VÉTÉRINAIRE :
Composez le n° de votre
vétérinaire habituel. Une
plateforme vous redirigera vers le
vétérinaire de garde de votre
secteur.
Secours en mer :
- Depuis le littoral : (196)
- En mer : radio VHF : canal 16
demandez le cross
- violences sur les enfants : 119
- violences conjugales : 3939
Pompes funèbres :
Entreprise GUILLEMETTE :
02.96.41.30.21
Pompes Funèbres du Cap Fréhel :
02.79.41.02.21
Ambulances/VSL :
Ambulances du littoral :
02.96.72.15.66/06.16.97.53.06
Taxi du Cap :
02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09
Arvorek taxi :
(TPMR : mobilité réduite)
06.16.97.53.06

Décès :

Le 16/09/2026, M. Daniel Haling à l'âge de 87 ans à Plévenon. Monsieur le Maire et le Conseil municipal présentent leurs sincères condoléances à la famille.

Imprimeur – gérant : Philippe LOHIER
Adresse Mail : accueil.mairie@plevenon.fr
002.96.41.43.06, 4 rue du Cap - 22240 Plévenon.
Heures d'ouverture de la mairie :
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30.
Samedi : 10h-12h.
Heures d'ouverture de l'Agence Postale :
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h. Samedi : 10h-12h.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Résumé succinct du conseil municipal du 01 septembre 2026 :

1- Incendie du 12 juillet au Cap Fréhel - Confirmation de la constitution de partie civile - dommages et intérêts :

A l'unanimité, le Conseil confirme son souhait de se constituer partie civile et demande dans un 1er temps la somme de 44 000 € en dommages et intérêts. La totalité des coûts engendrés par le sinistre n'étant pas encore totalement connue, notamment concernant la réfection du sentier GR34, un complément sera demandé une fois les sommes connues.

2- Rénovation énergétique Allée des cailloux bleus - Résultat consultation lot n°5 :

Une 2ème consultation a été initiée le 24 juillet 2026 après relance de la publicité. 3 offres ont été examinées par la commission d'appel d'offre le 31 août. A l'unanimité, le Conseil décide de retenir pour le Lot n°5 - Plâtrerie l'offre de l'entreprise La Hennonaise pour un montant de 58 962.70 € H.T.

3- Rénovation énergétique Allée des cailloux bleus - Résultat consultation pour le diagnostic amiante :

3 entreprises ont été consultées. Le Conseil décide, à l'unanimité, de retenir l'entreprise Apave pour un montant de 5 010 € H.T.

4- Rénovation énergétique Allée des cailloux bleus - Sollicitation du fonds de concours Dinan Agglomération :

M. le Maire donne lecture au conseil du courrier reçu de Dinan Agglomération relatif au Fonds de Concours pour la période 2022-2026 informant la commune de l'existence d'un reliquat de 75 000 €. Il propose d'affecter cette somme aux travaux de rénovation énergétique Allée des cailloux bleus. Le plan de financement se présentant alors comme suit :

Dépenses H.T.		Recettes	
Travaux	419 554,47 €	Fond de Concours Dinan Agglomération	75 000,00 €
MO et autres	63 596,54 €	Autofinancement	408 151,01 €
Total	483 151,01 €	Total	483 151,01 €

A l'unanimité, le Conseil approuve ce plan de financement et charge M. le Maire de solliciter Dinan Agglomération pour l'obtention de ce financement.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

5- Représentant de la commune au conseil d'administration de la SPL Dinan Cap Fréhel Tourisme :
A l'unanimité, le Conseil nomme M. le Maire, Philippe LOHIER représentant de la commune au conseil d'administration de la SPL Dinan Cap Fréhel Tourisme.

6- Rénovation du Phare du Cap Fréhel - projet de co-maîtrise d'ouvrage avec le Conservatoire du Littoral :
Le Conservatoire du Littoral a sollicité la commune pour porter ensemble le projet de réhabilitation du phare et exercera toutes les attributions attachées à la qualité de Maître d'ouvrage de l'opération, en particulier l'engagement de l'ensemble des procédures nécessaires à l'obtention des autorisations administratives et à la réalisation des travaux.

M. le Maire propose au Conseil de l'autoriser à poursuivre les discussions notamment les modalités d'organisation et de financement qui restent à définir.

M. VAN PRAAG demande des précisions et indique que le transfert de propriété du phare vers le Conservatoire du Littoral est conditionné à l'existence d'un projet pour le bâtiment.

M. PANSART répond que suite aux entretiens menés avec M. le directeur du Conservatoire du Littoral, la commune a confirmé son engagement et qu'elle assurera en partenariat avec le Conservatoire du Littoral la co-maîtrise d'ouvrage des travaux de rénovation et une partie des coûts engendrés.

Cet engagement va permettre au Conservatoire du Littoral d'avancer sur le projet concernant les financements et le transfert de propriété.

A l'unanimité, le Conseil autorise M. le Maire à poursuivre ces échanges.

7- Rénovation de l'éclairage public Allée du Clos des Genêts :

M. le Maire présente au conseil la proposition du SDE 22 pour la rénovation de l'éclairage public au lieu-dit de l'Allée des Genêts, pour un montant estimatif de 5 832.00 € T.T.C. (coût total majoré de 8% de frais de maîtrise d'ingénierie).

La commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la T.V.A. et percevra de la commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical du SDE22 d'un montant de 3 510,00 €. Montant calculé sur la base de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, auquel se rapportera le dossier conformément au règlement du SDE22, augmenté de 8% de frais de maîtrise d'ingénierie. Ces montants sont transmis à titre indicatif, le montant définitif de la participation de la commune sera revu en fonction du coût réel des travaux. Les appels de fonds du syndicat se feront en une ou plusieurs fois selon qu'il aura lui-même réglé à l'entreprise un ou plusieurs acomptes puis un décompte au prorata de chaque paiement à celle-ci. A l'unanimité, le Conseil approuve ce projet dans les termes énoncés ci-dessus et autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement de cette opération.

8- Rapport sur le prix et la qualité du service Déchets 2025 :

Après avoir examiné le rapport et la note liminaire, Le Conseil Municipal prend acte de ladite présentation et précise que le rapport est mis à disposition du public par voie d'affichage aux lieux habituels de Dinan Agglomération ainsi que sur son site Internet.

9- Autorisation de prolongation du contrat de l'agent chargé de l'entretien des sanitaires :

M. le Maire rappelle au Conseil la délibération N° 6-2026 sur la Politique des emplois et recrutement saison 2026 autorisant le recrutement des agents saisonniers nécessaires au bon déroulement de la saison touristique et notamment un poste d'agent d'entretien affecté aux sanitaires de la commune pour une durée de 35h/semaine du 15 juin au 15 septembre 2026. A la demande de M. VAN PRAAG, Mme DURAND, Adjointe chargée du personnel, précise que la durée de prolongation du contrat sera adaptée aux exigences de services.

Compte tenu des circonstances et notamment de l'organisation de la future Route du Rhum, il sollicite du conseil l'autorisation de prolonger ce poste jusqu'au 31 décembre prochain, de façon discontinue et uniquement si la situation l'exige.

Prochains conseils municipaux les mercredis 21 octobre et 02 décembre 2026

Arrêtés municipaux :

- A l'occasion des 20km Ruban Bleu, le stationnement est interdit sur les VC n° 2, 11, 14 et 18 le temps de la course du 25/10. Des déviations seront mises en place. L'accès au Port Saint Géran est interdit de 9h à 13h, sauf pour les véhicules de secours.
- Le GR 34 entre le Cap Fréhel et le Fort La Latte est fermé. L'accès à l'Anse des Sévignés est interdit. Un parking a été mis en place face au restaurant de La Ribote afin de rejoindre le nouveau tracé GR 34 pour vous rendre soit au phare soit au Fort La Latte. L'arrêté est affiché en mairie.

Forum - Expo à propos du PLUIH : Temps d'échanges avec les élus et les techniciens ouvert à tous à Dinan le jeudi 8 octobre 2026 de 15h30 à 19h30 Salle de la Source, Rue Lecuyer.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Phare : Ouvert tous les jours de 14h à 18h (dernière montée 17h30). Fermé le mardi. Parking payant. Il est interdit de le survoler par des drones sauf autorisation spéciale.

Camping : Ouvert sans services (uniquement pour campings cars autonomes).

Cap Fréhel - Grande Opération de dépollution :

Appel à bénévoles pour le chantier de nettoyage sur la zone endommagée par l'incendie, le vendredi 16 octobre 2026 à partir de 9h00.



Inscription obligatoire auprès du Grand site au 02.96.41.50.83.

Encombrants : Le ramassage se déroulera le 17 novembre 2026 et effectués les agents du Service technique de Plévenon. S'inscrire obligatoirement avant en mairie.

Prochain ramassage de déchets ménagers : Le mardi 6 octobre 2026.

Déchèterie de Matignon : Exceptionnellement fermée le 6 et 7/10 en raison de travaux de voirie.

Dépôt de Pains en mairie : Du jeudi 01/10 au vendredi 16 octobre 2026 inclus aux jours d'ouverture de la mairie dès 9h15. Sauf le mercredi et le dimanche.

Permanences des adjoints :

- Marie-José Joly, Affaires sociales : le mardi matin de 9h00 à 11h00.
- Gilbert Philippe, Voirie et Espaces verts : le mercredi matin de 9h00 à 12h00 Rue des Noés Rault au Service Technique de Plévenon. En cas d'absence appeler le 06.77.38.66.93.
- Michel Pansart, Aménagement et cadre de vie : Pas de permanence les jeudis 1er et 08/10

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Vos RV d'octobre: - scrabble le 14/10 à 15H30. - Lectures poétiques le 21/10 à 17H30

France SERVICES

Permanences Impôts Matignon/ St Cast Le Guildo :

Prise de RDV téléphonique via le site impots.gouv.fr ou France Services à :

Mairie de Saint-Cast Le Guildo (02.96.41.80.18)

Lundi et jeudi : 9h-12h / 14h-17h

Mairie de Matignon (02.96.41.24.40)

Mardi et vendredi : 13h30-17h30

Mercredi : 9h00-13h00

COMMERCE

Marché de Plévenon : Le vendredi matin

Boulangerie Aux Délices du Cap : Fermé jusqu'au jeudi 16 octobre 2026 inclus.

Boucherie Dalibot : Ouvert de 8h-13h/15h30-19h. Du lundi au dimanche matin. Fermé le mercredi. Fermé pour congés du 21/09 au 08/10 inclus. Réouverture le vendredi 09 octobre.

La Palanquée du Cap : Ouvert du jeudi au dimanche de 10h à minuit. Restauration midi et soir. Fermeture pour congés du 12 au 29 octobre. Reprise le Vendredi 30 octobre.

Crêperie « Chez Annie » : Ouvert de 12h à 18h. Fermé le lundi et mardi.

Crêperie « Le Petit Galet » : Ouvert 12h-15h / 19h15-21h. Fermé le mardi soir et mercredi.

La Ribote : Ouvert de 10h30-15h / 19h-21h. Fermé le dimanche soir, lundi et le mardi.

Sam'smash - La Boîte aux Délices : Ouvert le jeudi et le samedi sur la place du marché à Plévenon de 18h30 à 22h. Commandes au 07.69.32.46.59.

Baroudeurs de la Pizza : Présence à Plévenon le jeudi soir au-dessus de la salle des fêtes et vendredi soir au Camping à partir de 18h30. Réservation très conseillée dès 14h au 06.23.76.65.41.

La Ferme du Pont Pivert : Depuis le 28/09, nous ouvrons le magasin sur demande pour les glaces, les confitures/sirops/jus et les pommes de terre (10€ = 5kg). Passez-nous un coup de fil avant de vous déplacer au 07.83.33.41.06.

Les Merveilles du Cap producteur d'huîtres et de moules de bouchot : Présence sur le marché de Fréhel le mardi matin et à l'Anse du Croc le mardi soir. Le point de vente du 27 rue de La Saudraie à Plévenon, est ouvert du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 9h15 à 12h15. Tél : 02.96.41.48.11.

Boutique Maison Colas Cap-Fréhel : Ouvert du mardi au samedi 10h30-12h30 14h30-19h. Fermé les dimanches et lundis. Ouvert à l'année.

Emilie OISEL- Beauté à Domicile - Votre institut de beauté à la maison : Épilations, soins du visage et du corps, massages bien-être et drainage lymphatique. Je me déplace avec tout le matériel nécessaire. 06.85.98.61.08. Mail : emilieoisel@gmail.com